
L'ÉCHO DE L'EUROPE.

JOURNAL POLITIQUE.

DE LA SAINTE ALLIANCE.

“Dans quel cas et de quelle manière une puissance a-t-elle le *droit* de s’immiscer dans les affaires intérieures d’un Etat indépendant?” Telle est la question importante qui a dû être agitée au congrès de Laybach; et qui ne pouvait l’être que dans une assemblée qui vient de prouver de la manière la plus honteuse pour elle, que toute idée de justice et de loyauté lui est étrangère. La conduite infâme des souverains à l’égard de Naples excite l’indignation générale, elle appelle la vengeance des peuples. Abusant de leurs forces réunies, les despotes du Nord voudroient s’ériger en arbitres des destinées de l’Europe, et s’arroger le *droit* inique de porter la guerre et ses horreurs chez les nations dont leur politique ambitieuse leur suggérerait de s’emparer,

sur le prétexte frivole que ces nations auraient l'intention de se choisir elles mêmes une forme de gouvernement. Est-il rien de plus arbitraire qu'une pareille résolution? elle est révoltante, elle est inexécutable. Que la sainte alliance ait conçu un projet aussi funeste à la liberté on le croira sans peine, tous ses actes sont marqués au coin de la perfidie et de l'injustice, et son but n'est autre, que l'asservissement de l'Europe; mais que des écrivains, des publicistes aient eu l'impudeur d'en faire l'apologie, voilà ce qu'on ne pourrait s'imaginer, si l'on n'avait déjà vu ces mêmes hommes, vendus au despotisme, excuser, louer même, les actions les plus reprehensibles des monarques, les assassinats, les brigandages d'une faction dont ils sont les instrumens salariés.

Je vais faire mes efforts pour examiner de sang-froid cette question qui, par son absurdité, ne devrait pas en être une.

La Sainte-alliance veut déterminer dans quel cas et de quelle manière une puissance peut avoir le *droit* de s'immiscer dans les affaires intérieures d'un peuple indépendant. D'abord ce *droit* n'existe pas; il ne peut pas même exister, il serait destructible des *droits communs* des nations, en faisant consister l'existence et la surêté d'un peuple, sur le plus ou moins de force, le plus ou moins de

bonne foi de ses voisins. Les nations entr'elles sont assujeties aux mêmes lois que la sagesse des législateurs a dû imposer aux individus qui vivent en société, pour maintenir parmi eux l'ordre nécessaire à leur repos et à leur conservation. Un individu qui viole ces lois, est responsable de cette violation aux yeux de tous les individus qu'elles gouvernent, et aux tribunaux chargés de leur exécution; pourquoi en serait-il autrement d'une nation? le *droit* qu'elle prétendrait s'arroger d'enfreindre les lois communes à tous les peuples, ne serait point un *droit*; car le *droit* d'après la définition que les plus célèbres publicistes ont donné à ce mot, n'est autre chose que la faculté de faire ce qui est bien, ce qui est conforme au devoir; or, tout ce qui est fait contre le devoir ou l'obligation est mal, donc ce n'est pas un *droit*.

Il est, je crois, suffisamment démontré que le *droit* de faire le mal n'est point un *droit*, mais un acte illégal, arbitraire, qui enfreint tous les droits légitimes. Il faut voir maintenant si ce *droit* que voudrait s'arroger la sainte-alliance, peut être placé dans la cathégorie des actes arbitraires.

Une nation (Naples), fatiguée d'obéir à des lois tyranniques et qui ne sont point en harmonie exacte avec ses goûts et ses mœurs, prend la résolution de les changer et de les remplacer par de nouvelles qui lui paraissent convenir à son bonheur et à sa

surété: elle exécute sa résolution et un gouvernement libre succède au pouvoir absolu. Dans ce cas, la nation guidée par l'impulsion de la volonté unanime a eu réellement le *droit* de changer la forme de son gouvernement. La Sainte-alliance a-t-elle celui de s'y opposer? Il faut être despote pour le croire.

Toute nation mérite de la considération et du respect, puisqu'elle figure dans la grande société du genre humain, qu'elle est indépendante de tout pouvoir, sur la terre et que l'assemblage des individus qui la composent forme un tout considérable, et soumis aux seules lois qu'il veut reconnaître. Cette nation n'a point le *droit* de déclarer une guerre injuste à une autre nation voisine, ni de lui dicter des lois, ni de lui imposer des conditions. Si elle se l'arroge c'est un abus qu'elle fait de son pouvoir, c'est une violation de la loi naturelle; mais par la même raison qu'elle n'a pas le *droit* de commettre une injustice envers une autre nation, elle a celui d'empêcher qu'on n'en commette à son égard. La nature a établi une parfaite égalité de *droits* entre toutes les nations. Aucune par conséquent ne peut, *naturellement* prétendre d'autorité sur une autre. D'ailleurs c'est une conséquence naturelle de la liberté et de l'indépendance des nations, que toutes sont en droit de se gouverner comme elles le jugent à propos, et qu'aucune n'a le moindre *droits* de se mêler du gouver-

nement d'une autre ; ce principe que Vattel a développé d'une manière claire et précise dans son estimable ouvrage du droit des gens , à été reconnu par tous les publicistes de bonne foi qui ont traité le même sujet avant ou après lui : Grotius est le seul qui l'ait mis en doute.

Ainsi les nations étant naturellement égales par le droit, celle qui veut dicter des lois à une autre ou s'immiser dans ses affaires intérieures, commet une injustice, fait une infraction à la loi naturelle des peuples. Cette injustice, cette infraction deviennent beaucoup plus blâmables, lorsque plusieurs nations se coalisent pour en accabler une dont elles n'ont reçu aucune offense. C'est là le cas où se trouve la Sainte-Alliance à l'égard de Naples. Cette infraction une fois faite rien ne pourra l'empêcher de la renouveler aussi souvent et contre qui elle voudra.

Je crois donc, que pour obvier aux malheurs qui ne peuvent manquer de résulter de la mauvaise foi et de l'esprit de tyrannie des souverains du Nord, les peuples qui sont ou qui veulent devenir libres doivent à leur tour, former une alliance, et par leur union, s'opposer aux volontés arbitraires des despotes. Que les peuples réfléchissent que si le sort est favorable aux rois dans la guerre impie qu'ils viennent de déclarer à Naples, ils ne s'arrêteront pas à

cette première preuve de leur autorité, aucune nation ne pourra se dire à l'abri de leurs attaques, et la liberté poursuivie de toute part par, ces souverains altérés de sang et de carnage ne trouvera bientôt plus dans toute l'Europe qu'un seul azile.... le cœur de l'honnête homme.

FRANCE.

Si quelque chose pouvait étonner davantage les gens sensés, que la conduite révoltante des ministres et de la faction aristocratique, ce serait sans contre dit, la patience avec la quelle le peuple supporte les maux affreux et toujours renaissans qui l'accablent. Les *ultra* ne se donnent même plus la peine de cacher leurs projets; ils travaillent ouvertement à faire rétrograder la France *vers le bon temps* des privilèges et de la féodalité. La nation se plaint, elle murmure, mais doucement et comme si elle craignait d'aggraver par ses justes réclamations, sa situation affligeante, cependant ce silence dans des circonstances aussi graves donne beaucoup à penser, et peut être les ennemis du peuple n'atteindront ils pas avec autant de facilité qu'ils ont l'air de le croire, le but qu'ils se proposent depuis long temps. Les despotes en forgeant les fers des malheureux qu'ils enchainent aiguisent ceux qui doivent les renverser un jour. Les mêmes effets manquent rarement d'avoir

les mêmes causes, et la tyrannie à toutes les époques dans tous les pays, a été anéantie.

Le côté droit de la chambre des Députés déjà flétri dans l'opinion, exécré par le peuple dont il a détruit toutes les garanties, se couvre de plus en plus d'opprobre et d'ignominie. M. le comte de la Bourdonnaye a osé dire à la tribune nationale, en s'adressant aux défenseurs de la liberté. «La France ne veut pas de vous.» Il n'est point d'expression assez forte pour qualifier un semblable propos. Il est digne en tout de l'homme qui, après avoir par ses discours et ses démarches contribué, à tous les excès commis par les assassins de 1815, a eu l'audace de s'en vanter, de témoigner ses regrets de ce que tous ses conseils n'avaient pas été suivis, et d'avouer hautement qu'il professait toujours les mêmes sentimens. «La France ne veut pas de vous!» cette insulte ne s'adresse pas seulement aux cent et quelques Députés du côté gauche, mais elle attaque encore directement, les électeurs qui les ont nommés. Si la France ne veut pas des Députés libéraux, pourquoi a-t-on changé la loi des élections? Pourquoi dans ce moment-ci, vient-on de faire une nouvelle division du territoire français? Pourquoi surtout, avoir prodigué tant d'argent, pour empêcher la nomination de quelques-uns de ces Députés, entr'autres M. Étienne, pour l'élimination duquel, le gouvernement a dé-

pensé onze cent mille francs, sans compter les places et les honneurs ? Je ne m'arrêterai pas plus longtemps à démontrer toute la fausseté de ces paroles, la France les connaît, et c'est à elle à en tirer vengeance.

Les gens qui ne pouvaient se faire l'idée de toute la mauvaise foi des ministres, ont cru jusqu'à ce jour que les lois d'exception allaient être rapportées; ils ont été cruellement désabusés, en apprenant qu'on voulait en présenter de nouvelles. Ce n'est pas assez pour un gouvernement inquisitorial, de pouvoir étouffer la pensée avant qu'elle ait vu le jour, d'empêcher la vérité d'éclairer le peuple sur ses maux; d'avoir dans les mains les personnes et les biens de tous les citoyens, de pouvoir les faire périr dans les cachots; il faut encore qu'il puisse empêcher la voix de la justice de se faire entendre, il faut qu'il ferme la tribune nationale en rendant passible d'une peine, l'orateur courageux, qui oserait encore venir y répéter les plaintes de l'infortune, y faire le tableau du malheur public. Ah! qu'ils veulent faire du mal, les hommes d'état, qui prennent tant de mesures pour que leurs actions restent plongées dans les ténèbres!!

Il est certain qu'on va très-incessamment proposer à la chambre des Députés, une loi applicable à ceux des représentans de la nation, qui s'exprimeraient avec franchise sur la conduite des ministres et des

ultra, rien ne pourra plus transpirer ; le hazard seul fera désormais connaître les crimes des opresseurs. Dans quel abîme de maux ne précipitent-ils pas la patrie et le Roi lui-même, qui, je le crois ne veut que le bien de ses sujets ; mais, qui s'est trompé sur les moyens de l'opérer ; de vils flatteurs l'ont entouré, l'ont séduit ; mais ne savait-il pas que l'esclave qui flatte les princes, les outrage ; qu'il leur tend un piège et compte sur leur faiblesse ; que celui qui nierait leurs droits et refuserait de se soumettre à leur autorité, serait moins coupable que celui qui leur en conseillerait l'abus. Des écrivains déhontés, osent encore louer les actes de ces monstres ; ces louanges leur seraient très-justement acquises, s'ils avaient été chargés de détruire la nation.

Mais tous leurs efforts son inutiles pour maintenir encore long temps une nation généreuse dans l'esclavage. Les peuples sont libres dès l'instant qu'ils savent comment se forment leurs chaînes, et comment ils peuvent les briser ; Et les français éclairés par tant d'années de malheurs ne peuvent rester plus long temps dans l'état avilissant où la prudence les a retenu. Un Quitroga, un Riego doit exister parmi eux, qu'il se montre, et tous les citoyens se rangeant avec transport sous ses étandarts demanderont au monarque le maintien de leurs droits, et proclameront leur indépendence. Forts de leur conscience et de la pureté de leurs

intentions qu'ils méprisent le blâme des partisans du pouvoir absolu et que les armes à la main ils forcent le gouvernement à rentrer dans la ligne constitutionnelle dont il s'écarte tous les jours davantage.

Aucun excès ne doit suivre une pareille entreprise dans les circonstances actuelles ; Les efforts d'un peuple qui secoue le joug ne sont nuisibles qu'à la tyrannie. Toute une génération née à l'aurore de la liberté attend le signal pour renverser le despotisme, ses dangers et ses ravages !!

Des lettres particulières de France, arrivées par un courrier extraordinaire, donnent les nouvelles suivantes, dont je crois pouvoir garantir l'authenticité :

On parle toujours beaucoup de la dissolution de la chambre des Députés, cette dissolution est de toute urgence, elle est maintenant indispensable. Le gouvernement s'aperçoit enfin, que la conduite du côté droit, augmente de plus en plus le mécontentement du peuple, et qu'elle ne tend qu'à provoquer un mouvement général, dont les suites seraient terribles. C'est ce mouvement qu'on veut éviter, la chose ne paraît pas très-facile, l'indignation est à son comble, toutes les têtes sont montées, tous les esprits sont dans la plus grande fermentation. Comment pourrait-ce être différemment ? Lorsqu'un jour les ministres et les *ultra*, abreuvent le peuple de dégoûts et d'humiliations ?

Le rappel du duc Decaze, au ministère, paraît certain, ce serait un moyen de tranquilliser la nation, et de calmer un peu les esprits, pour quelque temps au moins, sans cependant que cela soit suffisant, pour lui rendre son repos et sa liberté. Il est impossible de se faire une idée de l'excès de haine et de mépris, qu'on porte aux ministres; ils sont abhorrés, même par les *ultra*, qui se servent d'eux, pour faire réussir leurs projets de despotisme, dont, sans doute, ils les rendraient les premières victimes, si la France était assez malheureuse, pour voir le succès couronner leurs coupables entreprises.

Il est prouvé, et très-prouvé maintenant, que le gouvernement français, fournit de l'argent à l'Empereur, pour soutenir la guerre contre Naples. Dans un comité secret, les Députés ont demandé aux ministres, des explications à ce sujet. Les ministres, selon leur habitude, ont d'abord nié; mais ont leur a spécifié ensuite, les sommes qui avaient été déjà comptées, celles qui restaient encore à donner pour remplir les conditions, le nom de la maison de *Trieste*, chargée de faire toute les remises, &c. Accablés par le nombre des preuves qu'on leur mettait sous les yeux, ils n'ont pû se taire plus long-temps; ils ont dit, pour leur justification: que la France ne donnait rien à l'Autriche, à titre de *subsidés*, que devant au gouvernement autrichien, il avait demandé

à être payé par anticipation, et qu'elle n'avait pas cru devoir refuser, surtout pour un motif aussi légitime.

La censure a supprimé dans tous les journaux un passage de la déclaration du congrès de Laibach, ou il est dit que la France approuva par ses agens chargés de pouvoirs, toutes les mesures qui furent prises contre l'indépendance des peuples et principalement contre Naples. On prétend cependant que les ministres ayant trouvé que les chargés de pouvoirs avaient outrepassé leurs instructions et que la nation qui avait connaissance de ces négociations honteuses étaient loin de les approuver avaient résolu de rappeler M. Blacas ambassadeur à la cour de Rome, si célèbre par ses idées anticonstitutionnelles et surtout par le trafic ignominieux qu'il fit en 1814 des places et des honneurs.

Le duc Decazes a eu à Londres de vives et fréquentes discussions avec lord Castlereagh, qui trouvait peu loyal que le gouvernement français ait dit qu'il restait neutre à l'égard de Naples, tandis que ses représentants au congrès tenaient un tout autre langage et donnaient des subsides à l'Autriche. M. Decazes n'étant pas dans la confiance de cette perfidie, niait toujours. Enfin, les lettres officielles du prince de Metternich lui même, ne lui permettant plus de douter et s'apercevant qu'il était joué il s'est ren-

rendu de suite à Paris où son arrivée a produit la plus vive sensation. M. Pasquier a dit-on voulu donner sa démission, personne ne veut le croire, tant la cupidité et l'ambition de cet homme méprisable sont connues.

L'intelligence qui paraissait régner entre le Roi de Prusse et l'Empereur de Russie n'existe déjà plus. Le Roi de Prusse veut se déclarer neutre à l'égard de Naples; l'Empereur prétend s'y opposer disant que c'est une violation faite à la Sainte-aliance. Il rassemble des troupes et fait des préparatifs qui annoncent des projets de guerre. Ainsi donc l'Empereur de Russie allant bientôt être occupé contre la Prusse, celui d'Autriche reste seul pour soutenir la guerre d'Italie qui ne semble pas devoir tourner comme il le pensait d'abord. Il est absolument seul et n'a de secours que l'argent de la France! Il ne sait s'il doit faire avancer ou reculer son armée, sa position malgré tout l'appareil imposant qu'il a affecté de déployer devient de jour en jour plus critique.

Le Roi de Naples après avoir protesté contre la prétendue violence que, disait-il, ses sujets lui avait faite pour lui faire adopter la constitution, proteste maintenant avec plus de raison, contre tout ce qu'il a fait à Laybach, comme y ayant été contraint par la force et les menaces.

Les dernières nouvelles d'Italie, ont causé une vive satisfaction aux nombreux amis de la liberté, elles confirment pleinement tout ce qui a été dit sur la marche des armées napolitaines dans les états du Pape, et sur la fraternisation des officiers et des soldats de l'escadre française, avec les napolitains, il est certain que les premiers ne se battent que pour l'indépendance. L'amiral a fait d'inutiles efforts pour les détourner de leur projet de servir cette cause sacrée; mais les marins français persistent et sont décidés à ne rien faire contre Naples.

L'Italie est dans la plus grande fermentation, l'amour de la patrie et de la liberté, a enflammé tous les cœurs, l'esprit de patriotisme est à son comble et peut être au moment où j'écris, Rome et tout le territoire papal, ont proclamé la constitution. Il n'est pas un seul homme qui, ne soit indigné de la conduite de la Sainte-alliance surtout de celle de l'Empereur d'Autriche, qui, après avoir rampé aux pieds de Napoléon, lui avoir prostitué sa fille, avoir violé toutes les promesses, tous les traités qu'il avait fait avec lui, l'a lâchement abandonné, a formé une coalition pour réprimer, disait-il, les excès de l'ambition de ce conquérant, et tombe lui même, dans des excès plus condamnables encore.

L'armée napolitaine, était de cent trente mille hommes, au départ du courrier et tous les jours, de nombreux volontaires grossissent les rangs des défenseurs de la liberté. L'Autriche est dans une situation très-critique et qui augmentera encore, si comme on n'en doute pas, les napolitains obtiennent quelque succès dans les premières affaires.

Le Prince-Régent est à la tête des troupes napolitaines, il est adoré par le peuple. On a fait circuler le bruit, que Ferdinand avait abdiqué la couronne, en faveur de son fils le duc de Salerne, gendre de l'Empereur d'Autriche, mais c'est sans aucun fondement. On attend incessamment la nouvelle des premières batailles, de leur résultat dépend le sort de l'Italie, puisse le ciel, secondant mes vœux et ceux de tous les ennemis de la Tyrannie assurer à ce beau pays, la liberté pour la quelle il va combattre.

ESPAGNE.

La réunion paisible et volontaire des Cortès, a été un coup foudroyant pour les ennemis de l'ordre et de la constitution. Les séances de cette auguste assemblée, qui se continuent toujours avec le même calme, ont entièrement déjoué les projets du *servilisme*, et raffermi les bases du système actuel. Les

mesures les plus salutaires viennent d'être prises , pour assurer la tranquillité, que rien désormais ne saurait troubler. L'Espagne vient de donner à l'Europe, l'exemple du courage et de son amour pour la liberté, c'est elle qui doit donner aussi celui de la modération, de l'ordre, de l'union et de la paix intérieures. Les coupables manœuvres des partisans de la tyrannie, ont été dévoilées, leur publicité doit en faire connaître la bassesse et la férocité. Dans la séance des Cortès, du 20 de ce mois, M. Calatrava, a lu le plan de la conspiration du prêtre Vinuesa ; ce plan dont je vais donner un extrait, est écrit en partie de la main même de cet indigne citoyen, dont les journaux *ultra* de France, se sont chargés de faire l'apologie, cela ne paraît pas étonnant pour ceux qui connaissent les ramifications qui existe entr'eux et les serviles de ce pays.

*Extrait du plan trouvé chez l'aumonier d'honneur
Vinuesa.*

Ce plan, dit Vinuesa, ne doit être connu que du Roi, de l'infant don Carlos, du duc de l'Infando et du marquis de Castelar, le secret et le silence étant l'âme des grandes entreprises.

Dans la nuit où doit s'exécuter ce plan, le Roi fera appeler tous les ministres, le chef-politique, le

capitaine-général et les membres du conseil d'état; lorsqu'ils seront rendus une partie des gardes-du-corps, commandés par l'infant don Carlos, entrera dans la salle de leur réunion, et après avoir fait sortir le Roi, il les fera tous prisonniers. L'infant don Carlos, se rendra ensuite au quartier des gardes-du-corps, où il ordonnera l'arrestation de tous les gardes qui professent des idées constitutionnelles. Le duc de l'Infantado, doit se rendre en même-temps, au village de Leganés, et se mettre à la tête du bataillon de la garde royale, il est prudent qu'il ait avec lui un des officiers supérieurs de ce corps. Il faut qu'à minuit, il parte de Leganés avec ce bataillon, pour entrer dans Madrid vers deux heures de la nuit. Le régiment del Principe dont le colonel doit être dans de *bons sentimens* se joindra bientôt au duc de l'Infantado, et à trois heures du matin on enverra les troupes nécessaires pour garder les portes de la capitale. A cinq heures et demie la troupe et le peuple devront comencer à parcourir toutes les rues en criant, *vive la religion, le Roi et la patrie, meure la constitution!* Dans la journée on arrachera la pierre de la constitution; cette opération ne se fera qu'avec une garde nombreuse pour éviter ou arrêter toute espèce de mouvement. On forcera ensuite la Junte constitutionnelle et la députation provinciale à venir en procession, donner

la constitution au *bourreau* qui doit la brûler publiquement ! Toutes les portes de Madrid à l'exception de celle d'*Atocha* et de *Fuencarral*, seront fermées pour que personne ne sorte ; on laissera cependant entrer tout le monde, on formera une liste de tous ceux qui doivent être arrêtés, les propriétaires des maisons qu'ils habitent en seront solidairement responsables.

Ces premières mesures terminées, on enverra des troupes dans les provinces, avec un manifeste pour engager les habitans à agir de concert avec elles. On ordonnera que tous les citoyens aient à déposer leurs armes à la municipalité, et tout rassemblement de plusieurs hommes sur un seul point sera défendu. On nommera ensuite les nouvelles autorités et les prisonniers de distinction seront conduits sous une escorte formidable au château de *Villaviciosa*,

avantages de ce plan.

1.^o La simplicité. 2.^o Trois ou quatre personnes au plus doivent en avoir connaissance. 3.^o Le silence et le secret sont assurés, chose qui n'ayant pas été observés dans tous les projets faits jusqu'à présent les ont rendu nuls et en ont empêché les effets. 4.^o La facilité de nommer pour l'exécution de ce plan les personnes les plus dévoués au Roi et à la bonne cause. 5.^o S. M. voudra faire connaître qu'elle sait affronter

les périls. 6.^o Le Roi n'aura pas d'obligations à beaucoup de monde, et il pourra agir librement et faire ce qui lui paraîtra convenable. 7.^o Donner un témoignage éclatant à toute la nation et à l'Europe entière que la dynastie des Bourbons est digne de régner. 8.^o Empêcher les *ennemis* de réaliser leur plan de destruction contre toute la famille royale et tous ceux qui défendent ses droits. Ce plan renferme beaucoup d'autres avantages, dit toujours Vinuesa, entre autres celui d'éviter que les étrangers viennent opérer cette révolution ; de prévenir les maux que cela attirerait sur la nation, d'ailleurs il serait possible que le desespoir des défenseurs de la constitution rendit inutiles les entreprises d'une autre puissance.

Inconvéniens de ce plan.

1.^o. La crainte que doit naturellement faire naître, un projet où la vie du Roi, et des personnes qui travailleront à sa réussite est en péril. 2.^o. Le petit nombre des personnes chargée de son exécution, et la défiance que quelques unes pourraient inspirer.

Je réponds au premier, (continue Vinuesa), que dans les circonstances extraordinaires, on doit employer également des moyens extraordinaires, comme l'ont fait plusieurs empereurs et de très-grands capitaines. Je dirais au second, le danger de perdre la

vie est très-incertain, en prenant les précautions nécessaires, la perte des constitutionnels, au contraire, est assurée, car la troupe, dont-on peut disposer, est suffisante; et d'ailleurs, il existe une grande différence entr'une surprise et une attaque à force ouvertes. Indépendamment des hommes nécessaires pour l'exécution du plan, il y en a encore assez pour occuper les principaux postes; les troupes de la garnison, resteront tranquilles dans leurs casernes, et même plusieurs officiers, n'oseraient sortir avec elles contre tout un peuple.

Quant à la troisième objection qu'on peut me faire, et qui consiste, en ce qu'on peut découvrir ce plan avant son exécution, c'est la moindre; on ne doit pas craindre qu'avec si peu de monde il y ait des traîtres parmi nous, toutes les précautions d'ailleurs, ont été prises pour éviter ce malheur. La précieuse vie de S. M. enfin, celle de l'infant don Carlos et du duc de l'Infantado, sont également en danger; au surplus c'est le seul moyen d'éviter le péril, en mettant toute notre confiance *en Dieu*, car le secours des troupes étrangères pour remédier à nos maux, est trop douteux.

Ce plan contient encore un long article ayant pour titre, *mesure qu'on doit prendre desuite après l'exécution de ce plan*. Ces mesures ressemblent au reste; c'est assez dire qu'elle sont infâmas, il n'y

est question que de vengeances a exercer , de sang a répandre , de places, d'honneurs , d'argent et de puissance à donner au clergé. Ma plume se refuse à tracer de pareilles horreurs ; pour donner une faible idée des cent et quelques mesures , qui devaient être prises je vais en citer deux ou trois. Tous les citoyens que font partie de la garde nationale, seront contraint de servir pendant huit ans, dans l'armée ; ceux qui voudront leur congé payeront vingt mille réaux. On empêchera que les libéraux quittent l'Espagne, ils doivent être divisés en trois classes ceux de la première subiront la peine de mort !!! ceux de la seconde seront bannis, ou renfermés dans des châteaux et des couvens, ceux de la troisième classe enfin, seront pardonnés pour faire ressortir la justice et la clemence du Roi!! Si l'on ne savait pas de tout ce dont est capable le fanatisme, joint à l'ignorance et à la ferocité on serait étonné, qu'un pareil projet ait pu être enfanté par un *homme*, on le serait encore davantage en voyant ces mesures atroces, d'en trouver qui parlent de la justice, de la bonté de Dieu, et des actions de grâce qu'on doit lui rendre publiquement pour la réussite de ce projet.

Observations succinctes sur la note passée a divers cabinets, par les cours d'Autriche, de Russie & de Prusse après le congrès de Troppau.

Par M. Martinez de la Rosa.

Brochure en 8.^o de 32 pages.

Mr. Martinez de la Rosa député de Grenade aux Cortés vient de publier quelques réflexions aussi bien pensées que bien écrites sur la fameuse note du trop fameux congrès de Troppau. Ces réflexions dictées par un patriotisme vraiment européen et dans les quelles l'auteur malgré l'indignation qu'il éprouve et qu'il fait partager a ses lecteurs, a su conserver les égards dûs aux têtes couronnées, lui donnent de nouveaux droits a la reconnaissance des amis de l'indépendance des peuples.

Mr. Martinez de la Rosa quoique très jeune encore, date de loin dans les annales de la liberté. Député aux Cortes de 1812 il est un des fondateurs de la Constitution espagnole, il partagea les travaux et les persécutions des membres de cette illustre assemblée, dans laquelle il s'était fait remarquer par des opinions où les principes les plus purs s'alliaient à une sage modération.

Dans la session qui vient de s'ouvrir Mr. Martinez de la Rosa a déjà trouvé l'occasion de déployer des talens de discussion et de style qui confirmeront les espérances qu'il avait données à la patrie, et qui

assurent a l'Espagne un défenseur éclairé des droits de ce noble peuple, qu'avec autant de raison que de courage un des nos plus illustres députés français, Mr. de Girardin, a qualifié d'héroïque.

Mr. Martinez de la Rosa s'est particulièrement attaché dans l'écrit dont je rends compte à combattre les principes audacieusement établis par la note, avec les armes fournies par des autorités qui ne sauraient être récusées par les hommes qui se disent exclusivement monarchiques. C'est chez Mr. de Gentz surtout, qu'on sait être le rédacteur de tous les manifestes de la Sainte-Alliance, que l'auteur puise ses arguments: il oppose avec beaucoup de sagacité Mr. de Gentz éloquent défenseur de la liberté germanique en 1814 et 1815 à Mr. de Gentz secrétaire des congrès d'Aix la Chapelle, Carlsbad, Troppau et Laybach et n'a pas de peine à terrasser le sophiste de 1820, lâche déserteur de la bonne cause qu'il a défendue avec tant de talent.

S'élevant à des considérations qui annoncent une connaissance approfondie de l'état et des intérêts des divers peuples de l'Europe. Mr. Martinez de la Rosa prouve le droit qu'ont les nations de régler comme elles l'entendent leurs affaires intérieures. Je citerai pour la satisfaction de mes lecteurs le passage suivant qui bien qu'affaibli par la traduction donnera une idée de la manière de l'auteur.

"Quelles puissances voyons nous s'unir pour décider sur le sort de Naples? l'Autriche, la Russie et la Prusse. C'est à dire les trois gouvernements qui sont après la Turquie les plus absolus de l'Europe. Ce sont eux qui s'arrogent le droit d'inspection sur une nation libre, ce sont eux qui prétendent décider si un Etat indépendant peut se permettre d'améliorer ses institutions. Ce nouveau droit public introduit en Europe peut un jour autoriser la Sublime Porte à décider de la légitimité des changements qu'il pourrait convenir aux Cantons Helvetiques de faire dans leur régime administratif.

Après avoir rappelé les promesses solennelles qu'aux jours du danger les souverains firent à leurs peuples, et qui jusqu'ici n'ont eu d'effet qu'en Bavière, Wurtemberg, Bade, Hesse-Darmstad et quelques autres petits etats l'auteur fait un tableau de la politique de la Russie et de la Prusse, et donne la clef de la condescendance avec laquelle le cabinet de Vienne s'est prêtè aux usurpations de ces deux puissances. C'est à la malheureuse Italie qu'est reservé le triste avantage de servir de compensation aux agrandissements de deux rivaux, que jusqu'à l'époque présente l'Autriche avait toujours surveillés d'un œil jaloux. Les bornes de cet article ne me permettent pas de suivre Mr. Martinez de la Rosa dans tous les développements, qu'il donne à cette question qu'il

a su traiter de très-haut. J'engage ceux de mes lecteurs qui sçavent la langue espagnole à lire l'ouvrage dont je ne leur offre qu'une légère analyse. Je souhaite qu'une plume plus exercée que la mienne en fasse une traduction qui ne peut manquer d'obtenir le suffrage de tous les amis de la liberté.

Je ne peux cependant pas résister au plaisir de citer encore les propres paroles de Mr. Martínez de la Rosa, lorsqu'il fait voir la mauvaise foi qui perce de toutes parts dans la rédaction de la note.

"On doit remarquer avant tout (dit-il) que ce n'est point ici le lieu d'examiner les causes de la coalition générale contre la France, qui produisit l'union de tant de cabinets dont les vices et les intérêts étaient si opposés. Je veux bien oublier les documens de cette époque. Je ferme les yeux sur le dessein manifeste de mettre à profit les discordes domestiques afin d'humilier une nation puissante dont on convoitait les dépouilles, et j'admets que le but de la première coalition fut pur et dégagé d'intérêts personnels. Mais quelle comparaison peut-on établir entre la révolution de France et celles qui viennent d'avoir lieu en Europe? Là le trône fût renversé, ici il a été consolidé de nouveau, là un roi vertueux fût immolé, ici on a resserré les liens entre les monarques et les peuples. En France le délire républicain jure haine à la monarchie, il

en détruit jusqu'aux derniers vestiges et excite toutes les nations à l'insurrection. En Espagne en Portugal à Naples la forme de gouvernement est conservée, les serments de fidélité aux dynasties légitimes s'ont renouvelés, et pour apprendre à défendre leur propre indépendance ces peuples commencent par respecter celles de toutes les nations. Les républicains français ne croient pouvoir assurer la forme vacillante du gouvernement qu'ils ont adopté s'ils ne la propagent dans tous les pays voisins et nous voyons à Naples le gouvernement refuser par une sagesse et une modération exemplaires d'admettre les services de Bénévent et de Pontecorvo à faire partie d'un peuple dont *avec raison* ils veulent partager les destinées.

C'est avec regrets, je le répète, que je me refuse au plaisir de mettre sous les yeux de mes lecteurs de nouvelles citations de l'ouvrage de M. Martinez de la Rosa, qui dans 32 pages seulement, a renfermé une foule d'aperçus aussi neufs qu'ingénieux. Maître de son sujet, il l'a traité avec autant de sagacité que de profondeur ; on y remarquera particulièrement un talent peu commun, à faire ressortir les contrastes qui naissent de la position fautive dans laquelle se sont placés, presque tous les cabinets de l'Europe ; c'est surtout de la déclaration publique, enlevée pour ainsi dire de vive-force, par l'opinion de la Grande-

Bretagne au ministère anglais, que M. Martinez de la Rosa, a su se faire un arsenal d'argumens irréfragables ; je doute que les sophismes ministériels de tous les dépositaires du pouvoir en Europe, puissent infirmer les conséquences claires et péremptoires, que l'auteur a su déduire des documens qu'il commente.

Le style de M. Martinez de la Rosa, est élégant et nombreux ; il connaît et use très-bien de toute les ressources de la langue, et justifie comme écrivain, la réputation dont-il jouit comme orateur.

En lisant l'ouvrage dont je viens de rendre compte, je n'ai pas pu m'empêcher de déplorer l'aveuglement du ministère français, qui a laissé s'échapper la plus brillante et la plus honorable occasion de ressaisir la suprématie politique de l'Europe. Quel beau rôle aurait pu jouer cette puissance, si se mettant à la tête des états constitutionnels, elle eût formé une ligue véritablement sainte, en opposition à cette alliance qui en a si, scandaleusement, usurpé le titre. La France, l'Espagne, Naples, le Portugal, les Etats constitutionnels d'Allemagne et bientôt après, sans doute, les Etats de Rome et de Sardaigne, auraient formé un faisceau inattaquable de peuples unis d'institutions et d'intérêts. Espérons qu'abjurant de funestes erreurs, le gouvernement français, reviendra sur ses pas et que le monarque

qui a si souvent déclaré qu'il connaissait les besoins de son siècle, cessera de suivre la voie tortueuse dans laquelle l'ont engagé des ministres, bien peu clairvoyant s'ils ne sont pas perfides.

Dictionnaire Militaire espagnol, avec la signification en français de chaque mot.

Par D.ⁿ F.^o Moretti y Cascone, brigadier des armées nationales, chevalier de l'ordre de S.^t Herménégilde, membre de plusieurs académies &c.

Les nations du Nord en déclarant la guerre à Naples, semblent vouloir menacer tous les peuples libres. La conduite de l'Espagne à l'égard de Napoléon et de l'armée formidable qu'il commandait devrait la mettre à l'abri de toute attaque. On a lieu de croire cependant que si la Sainte-alliance réussissait dans l'entreprise atroce qu'elle vient de former contre les napolitains, elle aurait l'imprévoyance de tourner ses forces contre l'Espagne et le Portugal. Il est de l'intérêt de ces nations de se disposer à une résistance qui fasse échouer les projets des Despotes. D'ailleurs c'est en tems de paix qu'il faut se préparer à la guerre et en apprendre l'art, et l'ouvrage que j'annonce ne pouvait paraître dans une circonstance plus favorable.

Les talens de M. Le Brigadier Moretti sont trop connus pour que j'essaie de faire par anticipation

l'éloge de sa nouvelle production, je me bornerai simplement à dire que si comme je n'en doute pas elle répond aux espérances qu'en a fait concevoir le prospectus ce sera l'ouvrage le plus parfait q'il y ait dans ce genre.

On Souscrit à Madrid á l'imprimerie nationale:
on ne paye rien d'avance.

Première lettre d'un italien par M. le Chevalier
A.... brochure de 15 pages in 8.^o

Cette lettre écrite en français est remarquable surtout par la chaleur, la force du style, et l'esprit de patriotisme et d'indépendance que l'auteur y a répandu.

AMBIGU.

Les missionnaires font en France beaucoup de miracles, on le dit et je le crois ; mais je défie qu'avec toute leur puissance ils puissent faire de tous les ministres de Louis XVIII la moitié d'un honnête homme.

Parmi les ordonnances les plus intéressantes que le gouvernement français vient de rendre nouvellement on en remarque une sur tout, où il est prescrit aux officiers de la maison du Roi de faire maigre pendant tout le carême.

L'évêque de Bayonne, vient de publier un mandement pour défendre à tous les ecclésiastiques de son diocèse de porter des chapeaux ronds.

Les anciens avaient une foule d'emblèmes, d'allégories, de figures, pour dépeindre les vices, les crimes, la mauvaise foi, la trahison, &c. Les modernes sont plus heureux. Le portrait de M. le baron *Pasquier*, leur suffit pour représenter tout ce que la nature a créé de plus bas, de plus vil, de plus infâme.

On a publié dernièrement à Paris une gravure qui attire l'attention de tous les amateurs de ce genre. Voici le sujet; tous les ministres de France sont représentés sous la figure d'un âne, le Roi est à cheval sur son dos. Cet âne suit un sentier étroit et tortueux qui aboutit à un précipice vers lequel il marche malgré les coups de geule que lui donnent les libéraux, et les efforts qu'ils font pour le faire rétrograder, le Roi chancelant est sur le point de tomber dans l'abîme, pour se soutenir, il s'accroche au bras d'une femme qui représente la nation tenant la constitution.

Napoléon a dit avec raison : les financiers du Roi

de France ont une singulière méthode ; ils ne resserrent ni les dépenses ni le superflu , ils augmentent les impôts d'une manière excessive et chaque année au lieu de dire j'ai tant de revenu et je puis dépenser tant , ils disent il nous faut tant , trouvez des ressources

"La publication de la déclaration du congrès de Troppau relativement à Naples est l'acte le plus impolitique et le plus mal imaginé de la part des alliés. Cette déclaration prouve l'intention d'étouffer toutes les révolutions sans distinction , sans égard aux circonstances aux tems et aux causes." Cette phrase est extraite d'un discours prononcé à la chambre des pairs d'Angleterre le 3 de ce mois, par le comte Liverpool ; quand un ministre s'exprime ainsi on peut former bien des conjectures.

Le 21 au soir M. Michel Ferrara consul de S. M. à Nice est arrivée dans cette capitale. Il a porté au gouvernement la nouvelle de la révolution qui vient de s'opérer dans le Piémont.

Le 12 mars les troupes piémontaises de la garnison d'Alexandrie proclamèrent la constitution espagnole. Le 13 elle fut également proclamée par le peuple à Turin.

Le Roi de Sardaigne a abdiqué la couronne en faveur de son neveu le prince de Savoye Carignan,

et s'est retiré à Nice. De nombreuses troupes ont déjà été envoyées contre les autrichiens.

Encore un peuple libre!! et vous français, vous êtes esclaves! Toutes les nations qui vous entourent jouissent de leurs droits une poignée de misérables vous retiennent dans les fers, français qu'avez vous fait de votre courage? Avez vous oublié cette glorieuse cocarde que vous avez portée des brulans deserts de l'Egipte jusqu'aux bords des glaces du Don? Voudrez vous rester plus long tems le peuple le plus vil de l'Europe? ne savez vous pas en fin que vous n'avez qu'a parler pour faire rentrer dans la poussiere les soutiens de la tyrannie?